

Francis CHALOT

A. F. E. E.  
21, rue de Madrid, 21  
75008 PARIS  
Tél. (1) 22 14 67

LA COMMUNE  
ET  
LES DÉCHETS

F6 26 1



éditions  
sorman

## PRÉFACE

*1975-1990, la « loi déchets » a 15 ans... et l'on n'a jamais autant parlé, peut-être, des déchets que ces dernières années. Gageons que ce n'est pas terminé.*

*Retourner au cadre prescrit par le législateur quelques années plus tôt est un exercice de bon aloi : avec le recul, on s'aperçoit souvent que, dans un domaine donné, la politique qui avait été définie garde, tout compte fait, beaucoup de sa pertinence, pour peu qu'on la relise à la lumière des évolutions présentes... et qu'on réaffirme les priorités érodées par le temps et les freins de toutes natures. Bref pour peu qu'on l'applique.*

*A ce titre, la politique qui guidait la loi du 15 juillet 1975 était, et reste, implacable : d'abord produire moins de déchets, s'efforcer ensuite de valoriser ceux qui ont quand même été produits, enfin éliminer correctement ceux qui ont échappé aux deux filtres précédents.*

*Pourtant, depuis quinze ans, cette logique s'est trouvée, en pratique, inversée : c'est d'abord à l'élimination que se sont attelées les communes, auxquelles on confiait la responsabilité des déchets des ménages. Et on peut le comprendre aisément : partant d'une situation où le ramassage des ordures était encore bien imparfait, où les dépotoirs étaient l'issue la plus fréquente, il s'agissait bien d'abord de nettoyer, d'évacuer, de détruire.*

*D'ailleurs, sans décerner de lauriers qui inciteraient au sommeil, il faut reconnaître qu'un effort considérable a été réalisé par les mairies.*

*Mais c'est justement parce que cette première étape est franchie, dans une large mesure, que la gestion des déchets doit passer à l'âge adulte. Quinze ans, c'est peut-être une majorité un peu précoce, et sans doute encore difficile à assumer, mais tout nous pousse désormais à remettre en avant la priorité des priorités : réduire ce que les anglo-saxons n'hésitent plus à appeler le « torrent » des déchets (waste stream), avant qu'il ne nous submerge.*

*La croissance de ce torrent, les limites des solutions classiques de traitement, l'extrême sensibilité du public et l'émulation européenne nous poussent effectivement à reprendre le problème à sa source : produire moins de déchets, en valorisant davantage.*

*Relancer ainsi la politique des déchets, c'est du même coup la sortir définitivement de l'ombre et mettre en scène l'ensemble des acteurs concernés. La gestion des déchets ne peut plus être seulement une affaire entre l'Etat, les élus locaux et les techniciens. L'industrie productrice et distributrice des biens de consommation doit se sentir concernée en amont en intégrant le souci écologiste dans la conception de ses produits.*

*Surtout, le citoyen consommateur, et jeteur, doit trouver sa place dans cette politique. Il en est le pivot tant par la préférence qu'il peut accorder aux produits respectueux de l'environnement, les écoproduits, que par le tri à la source qui devra se généraliser.*

*Cela suppose certes que chacun de nous assumions la responsabilité de nos déchets au lieu de chercher en vain à la rejeter toujours plus loin. Cela suppose aussi que les décideurs, quels qu'ils soient, fassent peut-être plus confiance au public dans ce domaine. J'aimerais, par exemple, qu'on cesse de dire, avant même d'essayer, que les Français seraient, par je ne sais quel trait naturel, incapables de trier leurs déchets pour la collecte sélective...*

*Ce mélange heureux de réalisme et d'optimisme, vis-à-vis des déchets, c'est un des éléments principaux que je retiendrai de l'ouvrage de Francis CHALOT.*

*Il le doit à la diversité de ses expériences, et donc de ses points de vue, sur la question. Je le connaissais militant associatif sur le terrain de la défense, mais surtout de la valorisation de l'environnement. Je l'ai retrouvé ingénieur au sein des services du ministère que l'on me confiait en 1988. Et le voici maire-adjoint de sa petite commune, naturellement présent au bureau de son syndicat intercommunal d'ordures ménagères. Comment mieux faire le tour de la question et préparer le lecteur à prendre part au combat national pour l'environnement ?*

**Brice LALONDE**

*Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,  
chargé de l'Environnement.*

*Première partie*

## **DONNÉES GÉNÉRALES**